

REALITE OU FICTION ?.

UNE CHRONOLOGIE DU TRAVAIL : « Big Brother works for your future ! »

- 1812 :** Interdiction d'employer dans les mines des enfants de moins de 10 ans.
- 1841 :** Réduction du temps de travail pour les enfants
- 1848 :** Reconnaissance du droit au travail par l'état
- 1864 :** Reconnaissance du droit à la grève par l'état
- 1874 :** Création de l'inspection du travail
- 1884 :** Reconnaissance des syndicats par l'état
- 1898 :** Amendement de loi adopté sur les accidents du travail
- 1906 :** Rédaction et officialisation du « code du travail ». instauration du principe de repos hebdomadaire obligatoire. Création du « ministère du travail ».
- 1919 :** Instauration de la semaine de 48 heures
- 1936 :** Mise en place des conventions collectives. En conséquence : congés payés, semaines de 40 H.. Création de la notion de « délégués du personnel » (accords Matignon).
- 1941 :** Gouvernement de Vichy : un syndicat unique et obligatoire (!!!). L'histoire prouvera, par la suite, que ce genre « d'obligation » est incompatible avec la condition humaine : liberté de pensée, d'opinion, d'expression...
- 1945 :** Création des comités d'entreprise et du système de sécurité sociale.
- 1946 :** Reconnaissance par l'Etat des « accidents du travail ». La constitution reconnaît le droit au travail et le droit de grève.
- 1950 :** Révisions sur les conventions collectives : mise en place du Salaire Minimum Garanti (« SMIG »)
- 1956 :** Instauration des trois semaines de congés payés.
- 1958 :** Création du système d'assurance-chômage : UNEDIC & ASSEDIC
- 1967 :** Possibilité d'intéressement des salariés aux profits de l'entreprise. Création de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE).
- 1968 :** Augmentation générale des salaires (Accords de Grenelle). Réduction des horaires de travail. Participation à la gestion des entreprises, à titre consultatif, des salariés, au travers des délégués du personnel.

- 1969 :** Instauration des quatre semaines de congés payés. Vote de lois sur les statuts de syndicats ouvriers.
- 1970 :** Le SMIC remplace le SMIG.
- 1973 :** Retraite complémentaire pour tout les salariés
- 1974 :** Réglementations officielles sur le licenciement.
- 1981 :** Augmentation du SMIC, des prestations familiales...La voyante Bulgare Vanga terrorise les habitants de la ville de Kursk en annonçant : « cela se passera en 1999 ou en 2000, de toute façon en Août. Kursk sera sous l'eau, et le monde entier sera en deuil ».
- 1982 :** Instauration de la semaine de 39 heures et des 5 semaines de congés payés. Réglementations sur les contrats à durée déterminée. Lois Auroux: Institutions représentatives, liberté des travailleurs, droit à la négociation collective, comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.
- 1983 :** Retraite à 60 ans. Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes (Pas trop tôt !).
- 1986 :** Suppression de l'autorisation « administrative » de licenciement
- 1987 :** Première tentatives de modulation du temps de travail.
- 1988 :** Mise en place du système de retraite progressive (Renault : « CASA ») et du Revenu Minimum d'Insertion (RMI).
- 1995 :** Mouvements de grève au sein des services d'études de Renault (Lardy/Rueil) concernant, entre autres, la mise à niveau des salaires face aux bénéficiaires de l'entreprise et aux évolutions du coût de la vie (indice INSEE).
- 1997 :** Le service de presse de renault fait savoir que « dans le cadre de la simplification de son appareil industriel, Renault a décidé d'arrêter les activités de sa filiale Vilvoorde en 1997 ». Une simplification qui implique 3100 travailleurs. Un drame économique et humain, un carnage social.
- 1998 :** Loi Aubry sur la réduction du temps de travail (35 heures) dans le but de diminuer le taux de chômage par l'embauche lié à la réduction du temps de travail des salariés. Pour mener une enquête incognito sur la corruption, le ministre de l'intérieur kazakh a dû payer trente-six pots-de-vin pour traverser son propre pays au volant d'un camion rempli de pastèques.
- 1999 :** Signature de l'accord sur les 35 Heures, chez Renault, par les représentants de syndicats considérés comme « représentatifs » sur le plan national. Août : Le sous-marin Russe « Kursk » s'abîme avec 130 personnes à bord : aucun survivant (voir 1981).
- 2000 :** Tentatives d'application de la flexibilité : « Semaines hautes / semaines basses », travail en VSD dans le cadre des services d'études, « Optimisation à 60H/semaine » de l'utilisation des protos (ce qui ne fait qu'aggraver le dangerosité des « protos » en question...). Et ceci, en dépit du bon sens, au regard de la tenue débridée des plannings et des impondérables liés à la réalisation d'un prototype. Crise sur l'alimentation : les animaux d'élevages sont nourris avec des dérivés de leurs congénères.(psychose de la « vache folle »). Signature du rachat partiel de NISSAN (en déficit) par Renault. (pont économique occidendo-oriental).
- 2001 :** Début de l'année :Mise en place des semaines « hautes (10H/J) & longues (6 jours sur 7) » à temps plein sur toute l'année. La découverte, dans la manche, d'une colonie de crabes phosphorescents laisse les experts sans voix....

- 2001 :** Fin d'année : Obligation, par la loi, de compenser les « semaines hautes & longues » effectuées par des « semaines basses » au sein des entreprises. Les projets en cours étant compromis, les directions use de « carottes » afin de motiver le personnel.
- 2002 :** Début d'année : Condamnation pénale de plusieurs grandes entreprises au titre de « non respect de la réduction du temps de travail au travers de procédés de nature corruptive à l'égard de certains salariés ».
- 2002 :** Fin d'année : malgré l'effervescence sociale interne, Renault argumente auprès du gouvernement sur sa qualité d'acteur au sein de la vitrine économique internationale du pays.
- 2003 :** Début d'année : la direction de Renault obtient la complaisance du tribunal de justice : Motions exceptionnelles concernant l'ARTT, sur les entreprises à caractère « représentatif » de l'économie du pays. (Dérogations sur l'ARTT)
- 2004 :** Influence des « grandes entreprises » sur le gouvernement afin de « rentabiliser » la confiance économique qui leur est portée...
- 2005 :** Le travail en 3/8 est voté et obligatoire, ainsi que le VSD... Interdiction de toute production, de conditionnement, d'alimentation humaine d'origine animale. (psychose de la vache folle, du mouton débile, de la dinde psychotique, du saumon maniaco-dépressif ou du poulet « serial-killer »...)
- 2010 :** Le conjoint se doit d'être intégré à la structure du système Renault, afin de bénéficier des mêmes conventions... (Concordance d'horaires et des dates de congés), sous peine de suspicions concernant la motivation du salarié à « aller vers l'avant » avec son entreprise. Deux études de laboratoires, l'un privé, l'autre public, proposent une alternative sur l'alimentation : le « Novopost » riche en éléments nutritifs pour l'alimentation humaine.
- 2013 :** Création des « Quatres Grandes »: « Europa-Extenso », « Common-Amerika », « Asia-Russkia », « Océano-Pacifia ». Cette division radicale des continents avait déjà été abordée lors d'un congrès à Nice (France) en Décembre 2000. Sous le sceau du secret d'« états » (au pluriel !), et par les quelques « petits dysfonctionnements » dont souffrait le futur « Common-America » à l'époque, le sujet fut transformé en « élaboration de cahier des charges pour l'avenir ». Aujourd'hui, force est de constater l'étrange aspect visionnaire de nos prédécesseurs de Décembre 2000....
- 2015 :** Les journées de travail de 16 heures sont votées par le gouvernement, soucieux de se maintenir compétitif sur le plan économique mondial. Progrès dans l'éducation : confirmation par le ministère de l'éducation d'une théorie proposée en 2000 : une étude scientifique néo-zélandaise très sérieuse aboutissait à la conclusion que l'image de soldats se faisant tuer au combat facilite la compréhension de la soustraction chez les réticents aux mathématiques.
- 2020 :** Les enfants de couples sont tenus à être « actifs » socialement (dans le cadre des lois votées par le « ministère du rendement de la jeunesse ») : Emplois du soir et le W-E non rémunérés, voire informateurs de l'éventuelle dérive « subversive » de leur environnement familial (membres de la famille syndiqués ou aspirant à une liberté individuelle préjudiciable au bon fonctionnement de l'entreprise). Ceci afin de sensibiliser la jeunesse sur le caractère primordial du dévouement au travail afin de réussir sa vie de « maillon dans la chaîne ».
- 2030 :** Loi Orouelle : Mise en place des « Logements Individuels de Repos -11m2 » afin de permettre au salarié de se reposer sur les lieux de production dans le but de d'optimiser son « rendement » lors des 3/8 et des 16H.
- 2035 :** Explosion du pouvoir d'achat des salariés : ces derniers, ayant opté massivement pour les « logements de repos (11m2) », abandonnent la contrainte de l'achat ou de la location de logement à l'extérieur. La notion de loyer et de remboursement de crédit n'existe plus.

L'essentiel du salaire peut être employé aux loisirs : lecture (contrôlée par le ministère de la littérature), sport (contrôlé par le ministère de surveillance des développements physiques) ; Echecs, dames, pétanque...Rollerball (pour les salariés désignés comme « grands travailleurs dévoués »). La formation des couples est gérée par le « ministère des relations sociales compatibles ». Les enfants éventuellement échéants, sont pris en charge par le laboratoire d'« étude au développement », qui tranche, sur analyse génétique, sur le dépôt éventuel en « grande couveuse conditionnante ».

2040 : Le salaire est supprimé : les « éléments productifs » sont logés et nourris (le « novopost »). Les enfants ne sont plus à charge (« grande couveuse conditionnante »). Le « ministère des relations sociales compatibles » dénonce l'incohérence et la dépense d'énergie inutile des relations amoureuses : ces dernières sont interdites.

2041 : Crash économique : les plus gros actionnaires des grandes entreprises (mais aussi des divers instituts privés de surveillance du marché économique international) ont fait miroiter à ces dernières un futur « d'expansion économique totale ». Les entreprises, dupées, se sont vues augmenter radicalement leur production...sans se rendre compte qu'il n'y avait plus personne pour acheter leurs produits...(Les salaires ayant été supprimés l'année précédente).

2043 : Vague d'épidémie de morts subites : un membre du mouvement « A.L.L.I » (Action Lémurienne pour la Liberté de l'Individu) journaliste à ses heures, apporte des preuves irréfutables sur le rôle du « novopost » dans ses épidémies : le « novopost » n'est que transformation alimentaire des « non-productifs » : subversifs capturés, vieillards et nouveaux nés « non-viables » au sens du laboratoire « d'étude au développement ».

2045 : Autodestruction de la société de consommation par l'épidémie liée au « novopost ». Les dirigeants du système succombent eux-mêmes des conséquences de leurs abus...Pourtant, une forme de vie subsiste encore : éparpillés dans la forêt, Il y reste des subversifs, des anarchistes, des opposants à la politique mondiale employée, voire des syndicalistes cachés dans les arbres (!!!).

Ces individus, considérés comme « sauvages sociaux » au temps de la « grande économie », s'aventurent alors dans « la ville »...découvrant sur le visage des cadavres affalés sur le bitume et les trottoirs, l'étrange expression, mi-ravie mi-torturée, d'une condition humaine faite de souffrances et dans l'attente de la délivrance ultime face au système instauré : la mort pour liberté .

BIG BROTHER vous regarde, bientôt, il s'occupera de vous !

(World company/ ambitions internationales/ Big Brother : même combat !)

La civilisation est naturellement devenue une cause de mortalité, non pas pour ceux qui y développent le mal, mais par ceux qui le laisse vivre.

A. Einstein